

## Proposition de stage pour une technicienne ou un technicien en muséologie

Le Collège Montmorency dispense depuis 1994 un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en Techniques de muséologie. Le programme, d'une durée de trois ans, est adapté aux exigences des institutions muséales. À la fin de leur formation, après avoir acquis les compétences théoriques et pratiques prescrites par le programme du ministère de l'Enseignement supérieur, les étudiantes et étudiants finissants compléteront un stage de 210 heures en milieu de travail.

### QUE POUVEZ-VOUS DEMANDER À UN STAGIAIRE ?

Une étudiante ou un étudiant qui a terminé ses cours disciplinaires dans le programme Techniques de muséologie au Collège Montmorency, a été formé pour effectuer, entre autres, les tâches suivantes :

- Protéger les biens culturels en respectant les pratiques et les normes de conservation préventive.
- Participer à l'aménagement de réserves et d'espaces d'exposition.
- Effectuer le montage et le démontage d'expositions.
- Assurer le soutien technique et l'entretien des collections au cours d'une exposition.
- Effectuer la mise en réserve de biens culturels.
- Emballer et transporter des biens culturels.
- Apporter un soutien technique à la documentation et à la gestion des collections.
- Installer et entretenir les appareils de mesure des conditions environnementales.
- Participer à l'analyse et à la mise en œuvre d'un projet multimédia d'exposition.
- Photographier des biens culturels.
- Participer à la gestion de projets muséologiques (devis de réalisation, plan d'urgence, etc.).
- Rechercher de l'information (appui à la documentation, conservation préventive, matériaux, etc.).

### QUELLES SERONT VOS RESPONSABILITÉS ?

L'institution muséale ou l'entreprise d'accueil a un rôle important à jouer dans l'encadrement du stagiaire. Elle doit :

- Désigner une personne qui agit à titre de « maitre de stage » et qui sera disponible pour répondre aux questions et fournir le support nécessaire au stagiaire sur place.
- Définir et consigner le mandat définitif du stagiaire avec celui-ci sur le formulaire dédié à cet effet.
- Attribuer un espace de travail au stagiaire.
- Fournir la documentation appropriée à la nature du stage et les équipements nécessaires à sa réalisation.
- Proposer des situations d'apprentissage respectant les tâches habituellement dévolues à une technicienne ou un technicien en muséologie.
- Permettre au professeur qui supervisera le stage de visiter les lieux de travail du stagiaire en sa compagnie s'il y a lieu.

### QUELLE EST LA DURÉE DU STAGE ?

Le stage (non rémunéré) est d'une durée de six semaines (210 heures) et aura lieu du 8 avril au 17 mai 2019.

### QUELLE EST LA PROCÉDURE POUR DEMANDER UN STAGIAIRE ?

Les entreprises et institutions doivent soumettre leur proposition en remplissant le formulaire *Proposition de stage pour une technicienne ou un technicien en muséologie* et nous le retourner par courriel - [klecuyer@cmontmorency.qc.ca](mailto:klecuyer@cmontmorency.qc.ca) - **avant le 30 novembre 2018**. Cela nous permettra ensuite d'afficher et de diffuser tous les formulaires aux étudiantes et étudiants finissants. Les propositions qui nous parviendront après cette date seront aussi affichées, mais auront peut-être moins de chance d'être choisies. **Si votre proposition de stage est retenue par un-e étudiant-e, celui-ci communiquera avec vous d'ici la fin février 2019.**

Si vous désirez en savoir davantage sur les compétences des étudiantes et étudiants finissants, vous pouvez consulter le site Internet du Collège Montmorency ([www.cmontmorency.qc.ca](http://www.cmontmorency.qc.ca)). Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Karine L'Ecuyer  
Professeure et coordonnatrice des stages  
Téléphone: (450) 975-6100 poste 6267  
Courriel : [klecuyer@cmontmorency.qc.ca](mailto:klecuyer@cmontmorency.qc.ca)

Collège Montmorency  
Département de Techniques de muséologie  
475, boul. de l'Avenir  
Laval (Québec) H7N 5H9

## Proposition de stage pour une technicienne ou un technicien en muséologie

### 8 avril au 17 mai 2019

|   |  |
|---|--|
| <b>Nom de l'institution ou de l'entreprise</b>  |  |
| <b>Adresses postale et civique (si différente)</b>  |  |
| <b>Région administrative</b>  |  |
| <b>Nom du maître de stage</b>   |  |
| <b>Fonction</b>   |  |
| <b>Département ou service</b>   |  |
| <b>Téléphone</b>  |  |
| <b>Courriel</b>   |  |
| <b>NATURE DU STAGE</b>  |  |
| <b>Tâches proposées</b>   |  |
| <p style="text-align: center;"><b>CONDITIONS D'ACCUEIL DES INSTITUTIONS ET DES ENTREPRISES À L'EXTÉRIEUR DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN</b></p> <p style="text-align: center;">Il est important de remplir cette section, car de bonnes conditions d'accueil incitent davantage les étudiantes et étudiants à faire leur stage en région ou à l'étranger. Il est également possible pour des institutions à l'intérieur du Montréal métropolitain de compléter cette section si certaines conditions sont offertes au stagiaire.</p> |  |
| <b>Transport</b>  |  |
| <b>Hébergement</b>  |  |
| <b>Repas</b>  |  |
| <b>Commentaires :</b>   |  |